

# L'histoire de « La Navalaïse »

Joël Le Bras (Bx 58)

Quand nous intégrions autrefois la « Boîte » 147 cours de la Marne, nous étions tenus durant la longue période des « Brimades », d'apprendre par cœur deux chansons, celle de l'École, parfois intitulée par erreur... « La Coloniale » (!), et « La Navalaïse » (« Ah ! qu'elle est pitoyable... »).

Cette dernière chanson appartient, sous le titre le plus habituel d'« Adieu cher(s) camarade(s) », à un répertoire traditionnel de la « Royale », du temps de la marine à voile. Elle est classée alors dans la catégorie de « chansons du gaillard d'avant », entonnées par les équipages à l'occasion des pauses accordées – avec parcimonie – par le commandement.

De nombreuses versions existent, essentiellement interprétées par des hommes ou des chorales.

Le mouvement en est plus ou moins vif, du lento (mélancolique) au presto (carrément guilleret) en passant par le moderato (plus solennel). Le nombre de couplets varie de quatre à six et il n'y a pas de refrain. Le couplet est à quatre vers, le vers à treize syllabes avec hémistiches à 7 et 6 syllabes.

Parfois le titre varie et l'on trouve par exemple, au lieu de l'« Adieu cher(s) camarade(s) », « La triste vie du matelot », « Le sort du matelot », « À bord de la Bretagne » (« à Brest faut y aller ») et donc « La Navalaïse » (1).

Les textes varient, selon les interprétations, les différences sont plus ou moins nombreuses – les couplets sont souvent inversés – le plus frappant vient du remplacement de fractions de couplets par d'autres ayant une toute autre signification, ce qui donne des versions plus ou moins « soft » ou « hard », comme on le dit aujourd'hui.



Il ne fait guère de doute qu'à un certain moment de l'histoire de la chanson, celle-ci prit une tournure difficilement acceptable sur les navires, au point d'être classée « séditiuse » et d'être purement et simplement interdite, comme ce fut le cas après la Première Guerre mondiale, probablement à la suite des mutineries survenues sur plusieurs navires de l'escadre de la Mer Noire, en 1919, et déclenchées par l'officier-mécanicien André Marty à « bouche fermée » par des groupes de marins narguant leurs officiers. Elle débouchait en général sur l'« Internationale », entonnée pour sa part à gorge déployée.

C'est en 1926, sur la scène d'une grande salle parisienne, que la chanteuse belge engagée Yvonne George (1895-1930), compagne du poète surréaliste Robert Desnos, reprend la chanson lors d'un récital. Il sera dit que sur certains enregistrements ultérieurs (les fameux 78 tours), Yvonne George aurait inscrit de sa main : « À sortir (ou à écouter) le jour où la révolution éclatera... »

Pourtant la version d'Yvonne George n'est pas la plus subversive qui soit ! Depuis, on trouve nettement plus contestataire, comme par exemple la version du groupe vocal « Les Naufragés » (2).

Nous donnons ici l'une des versions les plus classiques (à quatre couplets), dans laquelle les « vieux » Navalais retrouveront un certain nombre de vers de leur chère « Navalaïse », tandis que d'autres ont été remplacés par des vers mieux adaptés à la vie des élèves du 147 Cours de la Marne.

## Le sort des matelots

Ah qu'il est lamentable le sort des matelots  
Ils mangent des gourganes, ils boivent que de l'eau  
Ils font triste figure quand ils n'ont pas d'argent  
Ils couchent sur la dure comme des pauvres gens  
Le dimanche et les fêtes il leur faut travailler  
Comme des bêtes féroces qui sont dans la forêt  
Un sale quartier-maître leur dit dépêchez-vous  
Les forçats de Cayenne sont plus heureux que nous  
Et vous belle fillette qui avez des amants  
Là-bas dans la marine à bord des bâtiments  
Soyez leur z-y fidèle gardez leur z-y vos cœurs  
A ces marins peuchère qui z-ont tant de malheurs  
Et si je me marie et que j'ai des enfants  
J'y briserai les membres avant qu'ils soient grands  
Je ferai mon possible pour y gagner leur pain  
Le restant de ma vie pour qu'y soyent pas marins

Dans le premier couplet, les « matelots » deviennent évidemment des « Navalais », lesquels pour la rime ne boivent plus d'« eau », mais du « lait », qu'ils n'accompagnent plus de « gourganes », ces fèves séchées qui, autrefois, étaient à la base de la ration du marin, mais ... « de la salade » ! Par ailleurs, ils ne couchent plus « sur la dure comme de pauvres gens » mais « sur la dure ou de vieux lits de camp ».

Les deux couplets suivants présentent aussi des variantes par rapport à ceux de « La Navalaïse », mais le « sale » quartier-maître, qui dit aux Navalais « dépêchez-vous », ce qui curieusement rend sa situation pire que celle des forçats de Cayenne (!), se transforme en « jeune » quartier-maître. Dans une autre version, on le retrouve par contre « garcette à la main », toujours prêt, sur les ordres d'un premier-maître, à « astiquer les reins » du pauvre matelot.

Quant à la « belle fillette » qui a des « amants là-bas dans la Marine à bord des bâtiments », elle voit ces derniers transformés, dans une autre version, en « navires de guerre, ces grands bagnes tout blancs » (allusion aux voiles des bateaux sous l'Ancien Régime).

À noter que dans un autre couplet, qu'on apprend facultativement celui-ci, on note que le marin s'inquiète pour le sort de son « petit frère qui dort dans son berceau ». Aussi, adresse-t-il une prière à sa mère en la suppliant de ne pas faire de ce dernier un « matelot ». Pour conserver la rime (avec « berceau »), le Navalais lui demande instamment de ne pas l'envoyer à « Bordeaux ».

Si le quatrième couplet se retrouve à peu près intact dans « La Navalaïse », un autre couplet ne figure évidemment pas dans la version que nous publions ici. Ce dernier peut être considéré comme authentiquement et intégralement... navalais, entonné en dernier, à notre époque, et ouvrant d'emblée à des élèves, pas forcément motivés au départ, une divine perspective :

« Ô Navalais, mon frère, écoute ma chanson,  
Car sans en avoir l'air, elle est une leçon :  
La Marine nationale nous fait une vie d'cochon,  
Et « Vive la Coloniale », c'est là que nous irons,  
(c'est là que nous irons) »

Qui a dit que « La Navalaïse » n'était pas, elle aussi, une chanson séditiuse ?

(1) La seule version chantée enregistrée, retrouvée est celle dite « de la promo 80 » de Santé Navale.

(2) Où l'on retrouve un couplet très rare mais qui aurait pu, à lui seul, expliquer l'interdiction de la chanson :

« Et si j'ai le bonheur d'être un jour congédié  
Dans les journaux de France, je ferai du billet  
Prenez bien garde mes frères de vous faire embarquer  
Sur ces navires de guerre où on nous fait crever »